



# Pro Armenia

Rédacteur en Chef  
Pierre QUILLARD

Paraissant le 5 et le 20 de chaque mois

Secrétaire de la Rédaction  
Jean LONGUET

Adresser tout  
ce qui concerne la Direction  
à M. Pierre QUILLARD  
68, Rue La Fontaine, 68, PARIS-xvii<sup>e</sup>

COMITÉ DE RÉDACTION :

TDVISAM  
Kütüphanesi Arşivi  
No HHP, 300

G. Clemenceau, Anatole France, Jean Jaurès

Adresser tout ce  
qui concerne l'Administration  
à M. Pierre QUILLARD  
68, Rue La Fontaine, 68, PARIS-xvii<sup>e</sup>

ABONNEMENTS :  
France..... 8 »  
Étranger..... 10 »

Francis de Pressensé

ABONNEMENTS :  
France..... 8 »  
Étranger..... 10 »

## SOMMAIRE

La Révolution turque : Le Mouvement en Macédoine ; Le Changement de Ministère ; La Proclamation de la Constitution ; Les Manifestations ; Le premier Séamlık ; L'Épuration ; Méfiances et Réserves ; Le Manifeste du 2 Août ; Le nouveau Ministère ; Essais de Réaction. — La Quinzaine : En pleine Révolution (P. QUILLARD). — Informations : La Démission du Patriarche Ormanian ; L'affaire de Khatchen ; Les violences ; A Diarbékir ; Aux frontières ; A Ordou.

## La Révolution Turque

Le vendredi 24 juillet, sous la menace de la révolution immédiate, le Sultan Abdul-Hamid a promulgué à nouveau la Constitution suspendue depuis trente-deux ans. Les Comités révolutionnaires de Macédoine l'avaient devancé, ainsi que l'établissent des informations certaines. Il est nécessaire de donner ici les renseignements rétrospectifs qui mettent en pleine lumière « Le gouvernement c'est nous », a pu dire avec exactitude l'un des chefs du mouvement.

### Le Mouvement en Macédoine.

Salonique, 16 juillet.

Sans nouvelles directes de Monastir et d'Uskub, depuis deux ou trois jours, nous apprenons que vers Kulkuch et Tickvech, vilayet de Salonique, le mouvement jeune turc se dessine. Ainsi le major Enver bey qui a déserté, il y a un mois environ, se trouve vers Kulkuch ; il a réussi à soulever trois cents mécontents qu'il dirige vers Resna. A Tickvech, le capitaine Mustafa effendi a déserté aussi avec 150 soldats qu'il conduit également vers Resna.

Ce mouvement que notre correspondant de Vienne représente comme ayant pour but la formation de bandes musulmanes pour combattre les bandes chrétiennes, soit serbes, soit grecques, soit bulgares, est un mouvement tout à fait nationaliste. Ce sont des musulmans qui demandent pour leur pays une forme constitutionnelle. Ils demandent des garanties de liberté

individuelle, de propriété, d'égalité devant la loi, etc. Dans l'armée, les officiers demandent un avancement copié sur celui existant dans les autres armées européennes ; ils protestent contre des faits semblables au suivant.

C'est le lieutenant de gendarmerie Rifat bey qui a télégraphié au palais, en y ajoutant une formule d'obéissance et de soumission, l'assassinat de son beau-père le général Chemsî pacha. Le sultan lui fait exprimer ses condoléances et le nomme colonel commandant les troupes que Chemsî, général de division, dirigeait quelques instants auparavant. Les officiers protestent contre la nomination d'emblée et en dehors de toute justice du fils d'un pacha comme colonel ou général, tandis que d'autres officiers de mérite vieillissent dans les grades inférieurs.

(Le Temps).

Berlin, 20 juillet.

La Gazette de Cologne reçoit de Salonique la nouvelle que le Comité des Jeunes-Turcs aurait fait remettre aux Européens établis dans cette ville un mémoire exposant le but de l'agitation actuelle.

Il s'agirait de briser l'influence de personnalités entourant le sultan qui, pour se maintenir en faveur, calomnie le peuple turc en le représentant au sultan comme son ennemi, et qui contribuent à la misère qui pèse sur la Turquie.

Le Comité, qui comprend des membres de toutes les races et de toute religion et qui a toute l'armée derrière lui, veut remplacer le despotisme actuel par la forme constitutionnelle. Il veut que la sécurité complète existe dans l'empire ottoman.

Le Comité a l'intention de supprimer les agents actuels du despotisme. Il espère que l'Europe se gardera d'intervenir.

Un mémoire sera remis à la Porte dans ce sens.

Le Comité insiste pour que le sultan accorde une Constitution que toutes les puissances, même la Russie, considèrent comme nécessaire pour mettre fin à la situation actuelle.

Constantinople, 20 juillet.

Les griefs au sujet de l'avancement, qui paraissent avoir en partie causé le mouvement des

officiers du corps de Macédoine, ont produit un premier effet à Constantinople. Tous les officiers de la première et de la deuxième division de la garde impériale, au nombre de 570, ont été promus d'un grade.

La situation en Macédoine n'a pas changé, mais le gouvernement semble avoir échoué dans ses tentatives de conciliation, puisque les troupes convoquées en Anatolie, dont le départ avait été suspendu, ont reçu l'ordre définitif de partir. Toutes les nouvelles particulières dépeignent la situation sous des couleurs pessimistes et disent que le nombre des soldats et officiers réfugiés dans montagnes est d'environ 7.000, ce que l'on conteste naturellement dans les milieux officiels. Sur 1.000 hommes chargés de garder la ligne ferrée de Salonique-Monastir, 40 seulement seraient restés à leur poste. Les Albanais, de leur côté, insistent pour l'octroi d'une Constitution.

Les milieux officiels, qui affectent l'optimisme, croient que le gouvernement ottoman aura facilement raison tant du mouvement albanais que du mouvement du 3<sup>e</sup> corps d'armée, parce qu'une tête manque et que l'organisation du mouvement est réputée nulle, les Comités chrétiens déjà existants hésitant à répondre à l'appel des Comités turcs.

(Le Temps).

Vienne, 21 juillet.

Il s'agit bien d'une révolution militaire dont souffre la Turquie et que ses voisins immédiats voient avec inquiétude.

Toutefois, il ne faut pas manquer de se mettre en garde contre des dépêches falsifiées ou exagérées. La nouvelle parue dans la presse étrangère, disant que plusieurs centaines d'officiers figuraient au nombre des révoltés, ne renferme aucune part de vérité.

En ce qui concerne la révolution militaire turque, un fait important se dégage :

Jusqu'à présent, on ne s'est engagé dans aucune direction bien définie, et cela tient sans doute à ce qu'un grand chef n'a pas encore paru ; cependant l'agitation s'est propagée d'une façon inquiétante.

Le sultan sera obligé d'ici peu d'arrêter des mesures très vigoureuses. Comme les officiers rebelles ont repoussé, jusqu'ici, toutes les communications menaçantes ou persuasives d'Yldiz-

Kiosk, le sultan se trouve enfermé dans un sérieux dilemme : il faudra se décider à poursuivre une politique d'un ordre particulièrement sévère ou céder aux désirs des officiers et accorder une Constitution libérale.

Les officiers déclarent péremptoirement que la révolte n'a rien à voir avec la question de la solde et le paiement des arriérés, mais que tout est fait dans l'unique but de placer la Turquie au niveau d'un Etat européen moderne. Ce qui leur répugne dans leur service, c'est le bon plaisir et l'humeur du souverain tout-puissant qui règne à Stamboul; ils veulent que leur statut soit pourvu de garanties légales.

Loin de songer à une capitulation, ils sont décidés à ne pas céder tant qu'ils n'auront pas obtenu une situation identique à celle des officiers de toute autre armée européenne.

Tel est maintenant l'article de foi du corps des officiers turcs; ceux-ci sont convaincus que si le sultan essaie de recourir aux méthodes de pression, il ne fera qu'accroître le mal. Les troupes d'Anatolie seront obligées probablement d'intervenir.

Bien que l'opinion soit très mélangée à propos de cette révolution unique qui a été provoquée non par un corps civil, mais par des officiers, bien que les nouvelles de Turquie, qu'il est extrêmement difficile de se procurer, contiennent des erreurs et beaucoup d'exagérations, il est impossible de mettre en doute un instant l'étendue considérable du mouvement et les colères sourdes qui, tant bien que mal, se constatent partout. A l'heure qu'il est le commandant Niazi, dont le nom est devenu familier, est le porte-parole des officiers révolutionnaires. Aujourd'hui, on a pu prendre connaissance du texte de ses proclamations, publiées au nom de 200 patriotes; le commandant Niazi écrit aux autorités d'Okhrida :

« Nous obligerons le gouvernement à fouler le sentier de la justice et à travailler pour la patrie; nous insisterons pour que les articles de la Constitution de 1876 soient appliqués en entier; de cette manière, les sentiments de soumission qui existent au fond du cœur de tous les Ottomans envers notre monarque, demeureront inébranlables. »

La deuxième proclamation, publiée pour le peuple, déclare que, jusqu'à présent, les impôts perçus n'ont servi qu'à enrichir quelques individus; par suite, les contributions seront versées au commandant Niazi, pour qu'il puisse venir en aide au peuple.

Dans une troisième proclamation, il dit qu'en raison d'exigences militaires, il lèvera des impôts dans les villages et les villes de manière à pouvoir payer les adhérents de la Ligue, qui luttent pour l'affranchissement de leurs compatriotes.

Des commentaires officiels ont accueilli ces diverses proclamations, et, d'après ceux qui sont parvenus de Constantinople, il paraît que les révolutionnaires tiennent la personne du sultan en très haute estime; ce qui les pousse à agir, c'est le souffle du plus pur idéal patriotique.

D'après d'autres remarques, le mouvement n'est ni considérable ni sérieusement organisé; les meneurs ne possèdent point de moyens financiers qui leur permettent d'entreprendre une

campagne de longue haleine. On lit dans la conclusion de ces commentaires :

« Le mouvement qui a été suscité par de jeunes officiers est en vérité fort dangereux pour l'Etat turc. Il complique singulièrement la situation macédonienne. »

(Daily Telegraph).

Constantinople, 21 juillet.

Le commandant Niazi effendi, signataire des proclamations affichées à Monastir, Okhrida et alentours, a envoyé ici un ultimatum déclarant qu'il se livrerait à des actes de violence si d'ici à samedi prochain il n'obtient pas du gouvernement ottoman une réponse satisfaisante à ses demandes relatives à l'établissement d'un nouveau régime libéral constitutionnel. Se conformant à ses déclarations antérieures aux caïmakans d'Okhrida et environs, Niazi se met en devoir de recueillir tous les impôts « en faveur du peuple ottoman sans distinction de race et de religion », et il somme les autorités de lui en verser le montant au lieu de l'envoyer à Constantinople où il serait dilapidé.

Les troupes d'Asie-Mineure requises pour la Macédoine serviront moitié pour remplacer les soldats licenciés, moitié contre les mutins.

Des nouvelles du centre du mouvement annoncent l'assassinat du mutessarif de Pristina et la continuation de rassemblements albanais.

On ne paraît pas absolument sûr à Constantinople de la fidélité des troupes d'Asie-Mineure arrivées à Salonique. On leur avait fait croire qu'il y avait la guerre avec la Bulgarie; en apprenant le véritable objectif de leur voyage, les soldats murmurèrent.

Le mot d'ordre des officiers jeunes-turcs est : guerre aux espions en général, et aux espions du palais en particulier. Les dernières nouvelles d'aujourd'hui 21, sont l'assassinat de deux majors dans la caserne de Monastir : du colonel d'artillerie Mustapha, de Serrès, du caïmakan de Perlepe et du mutessarif de Dibre, tous considérés comme espions. Le meurtre des deux majors coïncida avec l'arrivée à Monastir d'un bataillon de réservistes d'Asie-Mineure.

Sur ses instances, Reouf pacha, vali de Salonique, est remplacé par Nazim pacha, vali de l'Archipel.

(Le Temps.)

Constantinople, 23 juillet.

Des proclamations du parti jeune-turc ont été affichées à Salonique.

Il y règne une vive agitation. Le mouvement constitutionnel a gagné toute la population.

Un grand nombre d'officiers, parmi lesquels on compte des aides de camp de Hilmi pacha, prononcent des discours annonçant la proclamation de la Constitution.

La population manifeste un grand enthousiasme et crie : « Vive la liberté ! » Aucun désordre ne s'est produit.

On prévoit que la Constitution sera officiellement proclamée demain vendredi, dans les mosquées, après la prière.

On n'est pas sans appréhensions pour la sécurité de Hilmi pacha et des fonctionnaires, ses subordonnés.

Les Albanais suivent le mouvement.

(Le Temps.)

Constantinople, 23 juillet.

Monastir est au pouvoir des jeunes-turcs.

Le maréchal Osman Ismail pacha a été enlevé pendant la nuit de mercredi à jeudi, à une heure du matin, et dirigé, sans avoir d'ailleurs subi de mauvais traitements, sur Okhrida, pour être soumis à la surveillance du major Niazi.

On a également saisi sa correspondance et ses tables de chiffres.

Deux mille soldats de la garnison de Monastir se sont joints aux insurgés.

A Guevgueli, la Constitution a été proclamée. Le konak est occupé par les insurgés. Le caïmacan a été obligé, ainsi que les autorités, de jurer fidélité à la Constitution.

A Serrès, à Elassona, à Serfidji et Grevena, les troupes ont adhéré au mouvement.

(Le Temps.)

Sofia, 25 juillet.

D'après les nouvelles arrivées à Sofia, il paraît que, jeudi, avant que la Constitution eût été proclamée à Constantinople, toute la Macédoine était absolument aux mains des révolutionnaires, sans que personne osât s'opposer à eux.

Ils placardaient des proclamations révolutionnaires à tous les coins de rues, sur le konak de Hilmi pacha et du vali.

On mande de la frontière méridionale que la Constitution a été proclamée, le 23 juillet, à Dschumaja, sur la rivière Strouma, par un grand meeting de Turcs, de Bulgares, de koutzouvalaques et de Grecs.

Les autorités s'étaient réunies à la population. La ville a organisé une grande fête et l'on a crié : « À bas le sultan rouge ! »

(Gazette de Francfort.)

Vienne, 26 juillet.

Les dépêches arrivées cette nuit de Salonique rapportent enfin, d'une façon claire et ordonnée, les événements qui se déroulèrent la semaine dernière dans les villes de la Macédoine et aboutirent à la restauration de la Constitution de 1876 en Turquie.

La rébellion militaire, qui était préparée depuis longtemps en sous-main par l'organisation jeune-turque, éclata jeudi presque en même temps à Uskub, à Serrès et à Monastir.

Dans les deux premières villes, les autorités ne firent aucune difficulté pour prêter serment à la Constitution, qui était proclamée par les officiers avec le concours des troupes.

Par contre, à Monastir, le maréchal Osman pacha refusa et menaça même de bombarder les casernes rebelles. C'est alors que le major Niazi bey, qui était accouru de Resna avec 2.000 soldats, arrêta le maréchal et le fit transporter comme otage au village de Magarova.

Cependant, de tous les districts de Macédoine, d'innombrables dépêches étaient envoyées à Constantinople pour sommer le sultan d'octroyer la Constitution. Plusieurs télégrammes lui fixaient même un délai de quarante-huit heures, ajoutant qu'en cas de refus, tous les musulmans de Macédoine, ayant à leur tête le troisième corps d'armée, marcheraient sur la capitale.

Ces nouvelles parvinrent à Salonique dans la nuit de jeudi à vendredi. Aussitôt les agents du parti jeune-turc, assistés de nombreux officiers, soldats et agents de police, affichèrent sur tous les murs de la ville des proclamations exhortant la population à se joindre au mouvement de liberté et de justice et à mettre un terme au pouvoir absolu des favoris du sultan.

Ceux qui ne voulaient pas participer à ce mouvement étaient invités, sous les peines les plus graves, à rester tranquillement chez eux et à ne pas organiser de contre-manifestation.

Vendredi, vers midi, des officiers, des fonctionnaires et des religieux musulmans parcoururent les rues de la ville, expliquant au peuple le contenu et la portée des proclamations.

Tout se passa dans un ordre parfait. Les autorités ne tentèrent pas même d'intervenir. Hilmi pacha et le maréchal commandant la garnison se bornèrent à signaler à Constantinople ce qui se passait, et à se déclarer incapables de réagir et à demander des ordres.

A trois heures de l'après-midi les Jeunes-Turcs occupèrent l'hôtel du gouvernement, la télégraphie, les tribunaux et la prison, et relâchèrent les prisonniers, qui ne furent, par conséquent, pas mis en liberté, comme on l'a dit, sur l'ordre du sultan.

Une heure après, un télégramme du grand-vizir parvenait à Salonique annonçant que le sultan était sur le point de rétablir la Constitution et de convoquer un Parlement.

Cette dépêche, immédiatement publiée, souleva le plus chaleureux enthousiasme. Depuis ce moment, les manifestations de joie se succédèrent sans discontinuer. Elles atteignirent, hier soir, leur apogée à l'occasion de la rentrée du chef du mouvement jeune-turc en Macédoine Enver bey qui, il y a un mois, avait dû s'enfuir de Salonique. Plusieurs centaines d'officiers allèrent le recevoir à la gare et lui firent escorte jusqu'à la caserne de la Tour-Blanche, au milieu des acclamations frénétiques de la population.

### Le Changement de Ministère.

Constantinople, 22 juillet.

Saïd pacha, nommé grand-vizir, a pris possession, cet après-midi, de son nouveau poste.

Eumer-Rushdi pacha, chef d'état-major de l'armée, est nommé ministre de la guerre.

Les autres ministres conservent leurs postes.

(Havas.)

Constantinople, 23 juillet.

Le rescrit impérial nommant le nouveau grand-vizir et le nouveau ministre de la guerre a été lu cet après-midi à la Sublime Porte avec le cérémonial habituel.

Ce rescrit est ainsi conçu :

« A mon illustre vizir Saïd pacha,

« Après avoir destitué Ferid pacha, nous vous nommons, en considération de votre fidélité, notre grand-vizir. Dieu veuille vous accorder ses prospérités. »

Le même rescrit annonce encore que le cheik-islam Djemal eddine est maintenu dans ses

fonctions et que l'ancien grand-vizir Kiamil pacha est adjoint au conseil des ministres, en considération de sa fidélité et de son expérience. De plus, le sérasker actuel, Riza pacha, est destitué; le titre de sérasker, transformé en ministre de la Guerre, et le chef de l'état-major Omer-Rachid pacha nommé ministre de la Guerre.

Le changement grand-viziriel était inattendu. Le nouveau grand-vizir Saïd pacha prend ce poste pour la quatrième fois, mais la croyance générale est qu'il pourra difficilement remédier à la situation, trop gravement compromise.

Constantinople, 23 juillet.

L'effet du télégramme envoyé à Yildiz-Kiosk par la réunion des Albanais de Ferizovitch peut être comparé à un coup de foudre; ce télégramme causa une vive émotion et une grande consternation. Le sultan fit immédiatement appeler le grand-vizir et lui demanda d'expliquer l'attitude extraordinaire des Albanais.

Ferid pacha refusa de donner son opinion hors de la présence des autres membres du cabinet. Alors, le sultan décida de consulter ses ministres et les anciens grands-vizirs Saïd pacha et Kiamil pacha.

On dit qu'une autre cause du renvoi de Ferid pacha fut un bruit suivant lequel les Albanais d'Avlona, pays d'origine de Ferid pacha, s'étaient soulevés. D'un autre côté, la révocation du ministre de la guerre fut décidée à cause de son grand âge et du mauvais état de sa santé, qui l'empêchèrent d'enrayer l'état d'anarchie qui règne dans l'armée turque.

On se doutait que des changements se préparaient, car le sultan remit sur l'eau, ces temps derniers, le projet de nommer un contrôleur général de l'empire.

Ce contrôleur devait être Kutchuk Saïd pacha, le grand-vizir actuel; mais ce projet ne rencontrait pas l'approbation de Ferid pacha, car il comportait un manque de confiance envers le ministère.

Ferid pacha fit comprendre à cette époque qu'il aimerait mieux démissionner que d'accepter ce contrôle. Il semblerait cependant qu'un projet analogue a été exécuté par le sultan lorsque celui-ci a conféré une place dans le cabinet à Kiamil pacha sans lui donner de portefeuille, chose qui ne s'était jamais faite en Turquie.

On ne croit pas que des influences étrangères aient, cette fois, joué un rôle dans les changements qui viennent d'être faits, changements dus exclusivement aux exigences de la situation intérieure. Cependant, ces changements affectent l'influence des puissances à Constantinople. Le renvoi de Ferid pacha est une atteinte grave portée à la position exceptionnelle d'influence de l'Allemagne dans le Bosphore.

L'entrée dans le cabinet de Saïd pacha et de Kiamil pacha est un retour du prestige et de l'influence britannique.

La chute de Ferid pacha est d'autant plus remarquable qu'on se rappelle qu'à la veille du changement du grand-vizir, il a reçu l'ordre de l'Aigle-Noir, qui est la décoration allemande la plus élevée. Cette marque de haute distinction donnée par l'empereur Guillaume, coïncidant avec la démission imminente de Ferid pacha, provoque de nombreux commentaires. On estime

que cette décoration avait pour objet de faire une manifestation dans l'espoir de consolider la situation fort ébranlée du grand-vizir.

Saïd pacha et Kiamil pacha ont fait leurs conditions pour accepter le pouvoir, et le sultan a hésité dans son choix entre les deux pachas.

Finalement, il a accepté les propositions moins onéreuses de Saïd pacha, qui se déclara résolu à repousser toute immixtion des fonctionnaires du palais dans les actes de son ministère.

Il est intéressant de remarquer que Saïd pacha et Kiamil pacha ont été obligés à différentes époques de recourir à la protection britannique contre les intrigues des fonctionnaires du palais.

Saïd pacha s'est réfugié il y a quelques années à l'ambassade britannique et Kiamil pacha au consulat général britannique à Smyrne, en janvier 1907.

(Le Temps.)

### La Proclamation de la Constitution.

Constantinople, 24 juillet.

Cette nuit, à la suite d'une séance orageuse, qui ne dura pas moins de cinq heures, le sultan s'est décidé à remettre en vigueur la Constitution qu'il avait promulguée après son avènement au trône, en 1876 et, en conséquence, il a convoqué le Parlement.

Jusqu'à la dernière minute le sultan refusa de prendre cette mesure, ses secrétaires, Tashin pacha et Izete pacha, disant qu'il ne convenait point de faiblir devant la révolte. Saïd pacha a prié le sultan de se rappeler où en était la situation : le deuxième corps d'armée du vilayet d'Andrinople est à l'heure actuelle entièrement révolté; le troisième corps d'armée à Salonique s'appête à marcher sur Constantinople; Monastir est pris par les rebelles et Osman pacha est fait prisonnier; les troupes venant de Smyrne refusent de marcher dès qu'elles apprennent qu'il ne s'agit point de bandes, mais de musulmans; d'autre part, il est impossible d'arrêter la marche de l'armée en révolte sur Constantinople. Saïd pacha, appuyé par Kiamil pacha, a déclaré que dans ces conditions il ne pouvait pas garantir la vie du sultan et que pour dégager sa responsabilité il se retirait. Le sultan a consenti alors à donner l'iradé, remettant en vigueur la Constitution et convoquant le Parlement. Les Chambres se réuniraient le 1<sup>er</sup> novembre prochain. La communication en a été faite dans ces termes par les journaux : « Un iradé impérial a été promulgué ordonnant la convocation du Parlement, selon le mode de formation, prévu par la Constitution, qui est l'œuvre de Sa Majesté Impériale le sultan. ». Cette décision impériale a été communiquée par un télégramme-circulaire à tous les vilayets et mutessarifats indépendants, les invitant à procéder à l'élection des députés, qui doivent réunir les conditions indiquées dans la Constitution. Cette nouvelle a causé une grande sensation dans la ville; on s'arrachait littéralement les feuilles turques, celles-ci donnant beaucoup de détails sur cet événement politique, ce qui n'a point été permis aux journaux rédigés en français. Les troupes qui se rendaient en uniformes brillants au sélamlik ont été acclamées sur les quais par une foule nombreuse, criant : « Vive

l'armée ! Vive le sultan ! Vive la Constitution ! » Le drapeau, ainsi que les officiers, de leur sabre ou de leur épée, ont salué la population ; et les troupes poussaient le cri de : « Padichahin tchok yacha ». La cérémonie du sélamlik a eu lieu sans incident. Le ministre de la guerre, Omer Rouchdi pacha, se trouvait dans la voiture du sultan. Ce fait a surpris beaucoup le public. Les Albanais, qui ces derniers jours ont causé de grands désordres au palais, n'ont pas figuré dans le défilé ; leur place a été prise par les cavaliers Erthogrul. Une amnistie générale, concernant l'armée, va être accordée d'urgence ; on l'attend d'un moment à l'autre. La ville n'a pas changé d'aspect ; on ne pavoise pas. La population paraît rester sous le coup d'une profonde surprise ; la satisfaction cependant est générale. Les soldats et les civils se jettent sur les feuilles turques et les commentent avec passion.

Constantinople, 26 juillet.

La nouvelle de la proclamation de la Constitution par le vali de Monastir et de la capture par Niazi d'Osman pacha, venant après les télégrammes annonçant la révolte dans l'armée macédonienne, décida le sultan en faveur de la Constitution.

On annonce que Ferid pacha, au cours d'une audience privée avec le sultan après la réception de l'ultimatum militaire, déclara que seule une guerre avec la Bulgarie pourrait arrêter ce mouvement.

En tout cas, on se rendit compte au palais de la gravité de la situation. Le sultan, ses ministres et ses conseillers tinrent des réunions de nuit, et Saïd fut nommé contrôleur de l'empire, une semaine avant d'être grand-vizir.

On ordonna que toutes les décisions du conseil des ministres devaient lui être soumises, de même qu'elles sont présentées à Kiamil pacha maintenant.

Ferid, qui venait de recevoir l'ordre de l'Aigle-Noir, est tombé le 22, dans l'après-midi. Saïd a reçu les insignes de grand-vizir, et, le soir même, les ministres et les conseillers du sultan se sont réunis à Yildiz.

La discussion a été vive et prolongée. Aucun ministre n'osa prononcer le mot Constitution, mais finalement le vieil astrologue arabe du sultan, le cheik Aboul Nouda, qui avait été transporté sur les lieux dans son lit, gravement malade, a déclaré que la Constitution seule pouvait sauver le trône.

Saïd Tewfik et Membouh ont suivi Aboul Nouda, mais aucune décision n'avait été prise au moment où la réunion s'est terminée jeudi, à une heure matinale.

Dans la soirée, les débats ont repris, et les nouvelles de Monastir ont décidé du sort de l'autocratie.

Tel est le récit que l'on fait partout du dernier conseil des ministres de l'aristocratie hamidienne.

Le calme avec lequel la Constitution fut accueillie se transforma en enthousiasme après la publication de la Constitution, et les iradés accordant l'amnistie aux délinquants politiques et l'abolition de l'espionnage.

Saïd pacha appela la foule : « Chojuklar ! », « mes enfants », et fit appel à son patriotisme

et à sa loyauté, conseillant la modération et priant pour la prospérité du sultan et de l'empire.

Sur ses instances, la foule ne mit pas à exécution de dételer les chevaux de sa voiture et de le trainer en triomphe à travers les rues.

Le plus vif enthousiasme se manifesta, on acclame le ministre de la guerre, le drapeau d'Osmanli et l'honneur de l'armée.

Ensuite, la foule des manifestants, accompagnée de nombreux Grecs et Arméniens, se rend aux bureaux du cheik Ul-Islam, qui prête serment au milieu de nouveaux applaudissements.

Les manifestations à Galata et à Péra furent enthousiastes. Malgré le mélange des religions et des races, aucun incident malencontreux ne se produisit.

Le sultan, les ministres et l'armée furent constamment acclamés. De nombreux exilés sont revenus. Tewfik pacha parut, et, s'adressant à la foule, dit :

« Mes enfants, je ferai de mon mieux pour justifier la confiance du sultan et de la nation. Soyez calmes et ayez confiance. »

L'ordre général est remarquable.

Jusqu'à présent, l'enthousiasme populaire et patriotique est accompagné d'une bonne humeur et d'un esprit d'ordre vraiment extraordinaire.

(Times.)

Salonique, 31 juillet.

Le comité central des jeunes-turcs a été avisé que le gouvernement avait fait des démarches auprès des autorités, de manière à proposer la réforme immédiate de la Constitution de 1876 ; il s'agirait de supprimer certains articles et de diminuer les prérogatives de la représentation nationale. Les autorités, déclare-t-on, ont déjà essayé de pratiquer des sondages parmi les chefs de partis, en ce qui concerne ce fameux projet.

Ce soir, le comité s'est réuni en séance extraordinaire. Après la discussion, qui a duré deux heures, il a adressé à Saïd pacha, le nouveau grand-vizir, un télégramme conçu à peu près en ces termes :

« Le peuple ottoman mérite sans doute une Constitution plus libérale que celle de 1876, qui vient d'être remise en vigueur.

« Pour ne pas passer les limites de la légalité, nous avons demandé le rétablissement de cette Constitution qui ne fut jamais abrogée légalement ; par prudence, nous n'avons pas demandé davantage, mais aujourd'hui nous voyons que le gouvernement essaie de forcer le sens des articles de la loi et désire mettre notre force à l'épreuve. Si vous voulez savoir quelle est notre force, nous sommes prêts à vous le montrer. »

Le membre du comité central qui m'a communiqué le contenu de ce télégramme a souri lorsqu'il me l'a dit :

— Alors, vous n'avez aucune préoccupation ?

— Pas du tout, m'a-t-il répondu. Le gouvernement n'a pas encore une idée précise de la force de notre organisation ; en revanche, nous connaissons toute la faiblesse du gouvernement, et nous sommes absolument convaincus qu'il ne peut rien contre nous.

(Daily Telegraph.)

Constantinople, *viâ* Sofia, 1<sup>er</sup> août.

Je viens de passer plus de deux heures avec le cheik-ul-islam dans sa somptueuse résidence du Bosphore.

Il est la plus haute expression de l'autorité rituelle musulmane ; lui seul peut donner l'investiture aux sultans. Je tenais à faire préciser les circonstances dans lesquelles Abdul Hamid octroya la Constitution et fit le serment de la respecter.

Le cheik-ul-islam, qui sous la tenue traditionnelle du chef religieux a un des visages les plus fins, et si on peut dire les plus modernisés que j'aie vus ici, me fit le récit suivant :

« Samedi la foule vint au cheik-ul-ismalal pour exprimer sa méfiance sur la durée de la Constitution : elle voulait aller à Yildiz-Kiosk. Je l'en détournai. Dimanche, une manifestation identique se produisit à la Sublime Porte pendant le conseil des ministres. Quelques délégués me prièrent de transmettre au sultan un écrit.

« Les ministres estimant que la démarche devait se faire au palais, je fis connaître au sultan la surexcitation et le manque de confiance de la population.

« Abdul Hamid me dit alors : J'ai donné la Constitution au début de mon règne et je l'ai retirée ensuite parce que le pays n'était pas préparé. Je la proclame cette fois définitivement et je désire absolument qu'elle soit mise en pratique. Je me trouve devant le cheik-ul-islam : eh bien, je jure devant vous — et il jura deux fois — que la conservation de la Constitution sera mon seul souci. Je vous prie de le dire au peuple en prêtant vous-même serment devant lui. »

Comme je demandais ce qu'il ferait si le sultan ne tenait pas ses engagements, il a répondu :

« Quand le calife prononce à deux reprises un tel serment devant la plus haute autorité religieuse, il n'est pas permis de supposer un instant qu'il puisse le trahir. »

— Qu'arriverait-il, dis-je alors, si le peuple voulait déposer le sultan ?

Le cheik-ul-islam me demanda de ne pas lui poser cette question, la religion musulmane n'admettant pas la possibilité de détrôner un calife. Une haute personnalité turque, qui assistait à cet entretien, me dit :

« On ne détrône que pour raison de folie. »

Les jeunes-turcs m'ayant dit hier qu'ils voulaient que l'armée prête serment à la Constitution, je demande au cheik-ul-islam ce qu'il en pense. Il me dit :

« Je n'ai pas entendu parler de cela ; si pourtant l'armée le désire, je n'y vois pas d'inconvénient. Mais cela est inutile parce que les principes de la liberté et de la justice sont contenus dans la religion musulmane.

« La Constitution elle-même y est tout entière. Le verset du Coran choisi à dessein pour la prière dite devant le sultan au sélamlik d'aujourd'hui le prouve dans ce verset : Dieu dit à Mahomet : Je veux que tu traites ton entourage avec douceur ; si tu as un cœur dur, et des paroles plus dures encore et que tous t'aient abandonné, pardonne-leur et interviens auprès de moi pour leur salut. Surtout, entre en rap-

port avec eux et quand tu auras décidé quelque chose avec eux, fais-le.»

J'ai posé une dernière question sur le bruit de l'intention du sultan de choisir comme héritier son troisième fils Burhan eddine. Le cheik m'affirma fortement que le sultan n'aurait jamais pu commettre une pareille infraction à la loi quand n'existait pas la Constitution; maintenant qu'elle existe, elle est plus impossible encore car celle-ci règle la succession selon la loi traditionnelle.

Au moment de mon départ, le cheik me dit : « Les étrangers se trompent sur les Turcs. Ceux-ci ont un penchant naturel pour le progrès, ils ne nourrissent à l'égard des chrétiens aucune haine religieuse », et il me prie instamment de rectifier l'erreur générale à ce sujet.

(Le Temps.)

### Les Manifestations.

Constantinople, 27 juillet.

Tandis que, après avis officiel, ce matin les manifestations ont cessé à Péra et à Galata, à Stamboul l'avis eut un effet contraire, surtout à cause du passage disant que l'on devrait éviter des soumandes et des actes non conformes avec la soumission et la fidélité dues au sultan, ce qui faisait allusion à la demande d'éloignement de la camarilla du palais et l'amnistie générale pour les crimes politiques, qui n'était pas exécutée. La population de Stamboul, excitée par des patriotes, organisa devant la Sublime Porte de nouvelles manifestations. A quatre heures de l'après-midi, un grand meeting de plusieurs milliers de personnes a eu lieu devant la Sublime Porte. Plusieurs orateurs ont pris la parole; entre autres Kadri bey, fonctionnaire. Les discours étaient très enflammés et excitaient la population à la délivrance de leurs frères qui pourrissent dans les prisons. Le meeting a élu une députation de trois membres, dont faisait partie Moukhtar bey, conseiller d'Etat, fils du cheik-ul-islam, qui est allé trouver le grand-vizir pour lui demander l'exécution de l'amnistie. Simultanément, les directeurs des journaux turcs se sont présentés devant le grand-vizir, lui exposant la nécessité d'une amnistie pour calmer la population. Le grand-vizir a annoncé qu'il venait de recevoir l'iradé accordant l'amnistie générale à tous les condamnés et détenus politiques ici et en province, ainsi qu'à tous les exilés et consignés. On espère que cet iradé, qui a été communiqué à la population par les suppléments des journaux turcs, contribuera beaucoup à calmer les esprits.

Un grand meeting, très animé, a eu lieu hier sur la place du ministère de la guerre. On remarquait dans l'assistance plusieurs officiers. Le meeting a envoyé auprès du grand-vizir une députation de six membres pour demander l'éloignement et la punition de différents personnages prévaricateurs, entre autres le ministre de la marine. Le grand-vizir a répondu que ces personnages sont couverts par la Constitution. Néanmoins, le ministre de la marine, l'amiral Rami pacha, a été destitué aujourd'hui. Le vice-amiral Halil pacha, commandant la flotte qui fut envoyée à Samos, a été nommé ministre de la marine. Ce choix a fait une très bonne impres-

sion. Le bruit que Nazif Sourouri, considéré comme espion, serait nommé gouverneur de Péra, a causé une grande indignation dans la foule, qui est allée briser les vitres de sa maison. Le bruit court maintenant que c'est Nedjmeddin bey, procureur de l'ancienne commission d'Yildiz Kiosk, qui sera nommé gouverneur de Péra. La nouvelle a été lancée que Kiamil pacha sera nommé président du Conseil d'Etat, en remplacement de Hassan Fehmi pacha que l'on chagera du portefeuille du ministère de la justice.

Les élèves de l'Académie navale devaient faire aujourd'hui une grande manifestation. Mais ils ont été empêchés, paraît-il, par les élèves des autres écoles militaires consignés. Stamboul a un aspect très animé. De centaines de camelots des journaux et d'autres camelots encore vendent des bandes rouges avec l'inscription turque : « Liberté, égalité, justice ». Les bandes sont portées par la population sur le bras, autour du fez. Dans l'après-midi, le comité ottoman de « l'Union et du Progrès », section de Constantinople, a répandu une proclamation, conseillant chacun de vaquer maintenant à ses affaires et de respecter la propriété et la vie des habitants.

Constantinople, 27 juillet.

Les manifestations ont atteint, dans la nuit d'hier, à leur apogée. Le fait le plus important est que des discours patriotiques ont été prononcés par les mahométans ainsi que par les chrétiens sur les places publiques, dans les restaurants et les cafés. Des officiers, des fonctionnaires et même des hauts fonctionnaires de la Porte ont fait remarquer dans leurs discours, que jamais personne ne pourra enlever la liberté reconquise. Ils crient en outre : « Vive l'armée ! Vivent les Jeunes-Turcs ! Vive le Comité de Paris ! Vive l'égalité ! Vive la justice ! Vive la Constitution ! » Toutes ces manifestations patriotiques se terminent avec des adresses de remerciements que l'on envoie au sultan et qui finissent toujours avec les mots : « Vive le sultan ! » On ne rencontre que très rarement des paroles malveillantes dans les discours des orateurs. Quelques-uns seulement de ces derniers ont attaqué certains favoris du sultan. Plusieurs orateurs ont demandé l'amnistie pour tous les exilés et fugitifs.

Après quelques heures de répit, amenées par un ordre officiel, les élèves, avec des drapeaux et des écoliers, ont recommencé à circuler dans les rues de Péra, de Galata et des autres quartiers de la ville. La population les a vivement acclamés. Le soir, de nouveaux cortèges ont été organisés par les élèves et par des gens de différentes classes de la société. Ils s'arrêtent sur les places, dans les jardins et devant les établissements publics où l'on prononce des discours patriotiques et où l'on prête serment de garder jusqu'à la mort la Constitution, qui a été rétablie après trente ans d'attente. En outre, des relations fraternelles s'établissent entre la foule et les officiers qui prennent part aux cortèges et aux fêtes. La grande partie des manifestants est composée de jeunes gens, mais on remarque aussi des personnes âgées et beaucoup de chrétiens, surtout des Grecs. Le délire de la foule continuera encore longtemps, et

malgré l'absence de crimes, il est à désirer que la population se calme maintenant, l'excitation de celle-ci pouvant amener certaines violences.

Constantinople, 28 juillet.

Les journaux turcs annoncent seulement aujourd'hui que le sultan s'est montré avant-hier vers minuit à la foule rassemblée devant Yildiz-Kiosk. Abdul Hamid, dit-on, ouvrit lui-même la fenêtre et demanda à la foule ce qu'elle voulait. Quelqu'un lui cria :

« Nous ne voulons pas autre chose que voir Votre Majesté en bonne santé. Depuis trente-deux ans, quelques traîtres nous ont caché Votre Majesté. Maintenant nous l'avons vue. Mille remerciements ! Que notre padischah vive longtemps ! »

Le sultan répondit :

« Mes enfants, soyez tranquilles. Depuis mon avènement au trône, j'ai travaillé pour la prospérité et le salut de la patrie.

« Le bien-être de mes sujets, qui me sont aussi chers que mes propres enfants, est mon plus vif désir. Votre avenir, Dieu m'en est témoin, est désormais assuré. Je travaillerai avec vous. Vivez maintenant comme des frères en jouissant de votre liberté. Je suis satisfait de la fidélité et de la reconnaissance que vous me témoignez. Rentrez chez vous et prenez du repos. »

La foule s'est retirée après avoir vivement acclamé le sultan, qui avait auprès de lui le grand-vizir, le cheik-ul-islam, Kiamil pacha et Omer-Rouchdi pacha.

Constantinople, 29 juillet.

Le sultan a éprouvé quelque inquiétude à la suite des nombreuses processions qui ont eu lieu et, hier soir, un cordon de troupes a empêché de nouvelles manifestations de se rendre devant Yildiz-Kiosk.

Aujourd'hui, une décision du Conseil des Ministres, sanctionnée par un iradé impérial, s'exprime ainsi :

« Le Parlement ayant été convoqué pour le 1<sup>er</sup> novembre, une amnistie générale ayant été promulguée et le sultan ayant ainsi montré ses sentiments et ses bonnes intentions pour l'observation rigoureuse de la Constitution et la prospérité de tous ses sujets, il n'y a plus de raisons maintenant de continuer les manifestations, qui ne font qu'entraver les affaires. »

Constantinople, 29 juillet.

Bien que les manifestations publiques aient virtuellement cessé, on remarquait ce soir parmi la population des signes évidents de mécontentement au sujet du retard apporté à la réforme du ministère par l'introduction d'éléments libéraux.

Un groupe d'officiers et de soldats d'artillerie s'est livré aujourd'hui à une manifestation bruyante, réclamant avec insistance de l'avancement.

En réalité, le but des mécontents était de manifester leur hostilité à l'égard de Zekki-pacha, grand-maître de l'artillerie, dont ils réclament le renvoi. Zekki-pacha s'est rendu aujourd'hui

au palais ; il a été poursuivi par les sifflets de la foule. Des groupes nombreux stationnent devant le palais.

Constantinople, 30 juillet.

Les manifestations ont continué cette nuit dans Péra. Au jardin municipal, plusieurs discours ont été prononcés, notamment par des officiers, contre les favoris, les espions et les musiciens italiens, que l'on veut remplacer par une musique militaire.

Hier soir, une grande réunion a eu lieu au théâtre de l'Odéon. Un orateur a exposé la nécessité de créer une ligue patriotique, pour montrer à l'Europe ce que valent les Ottomans. Sept mille personnes se sont inscrites aussitôt.

Un incident s'est produit au cours des manifestations populaires de dimanche. L'école militaire de Pancaldi avait été entourée d'un cordon de troupes afin d'empêcher les élèves de sortir, mais la foule en ayant manifesté son ressentiment, les troupes furent retirées et les élèves purent se joindre librement aux manifestants.

Les Jeunes-Turcs sont virtuellement maîtres de Constantinople et des provinces européennes et, à l'exception de la capitale ; le sentiment public n'est rien moins que favorable au Sultan.

Au cours d'un banquet donné à Serrès pour célébrer la Constitution, le nom du sultan a été salué par des huées.

Deux cents officiers venant de Salonique, sont arrivés à Andrinople pour y remplacer les officiers incapables ou suspects du 2<sup>e</sup> corps d'armée.

Constantinople, 30 juillet.

Le premier iradé n'a pas inspiré pleine confiance parce qu'il a parlé seulement de la Chambre et pas du rétablissement de la Constitution entière.

La presse turque, jugeant immédiatement que la Constitution comprend en elle-même toutes les libertés, a fait usage de la liberté de la presse avant qu'elle soit proclamée officiellement.

L'amnistie, concédée seulement après avoir été réclamée par tous n'a pas été appliquée immédiatement et jusqu'à maintenant elle n'a pas eu son plein effet ; lors de l'importante manifestation de remerciements dimanche devant la Porte, les manifestants ont été désappointés par le fait que le sultan ne s'est montré tout d'abord. C'est seulement vers minuit que le sultan s'est montré et par sa présence a provoqué l'enthousiasme, ce qui prouve quelle merveilleuse puissance sur les masses possède le sultan en qualité de kalife.

### Le Premier Sélamlik.

Constantinople, 31 juillet.

Abdul-Hamid ne s'est pas laissé persuader de se rendre pour le selamlük dans une des grandes mosquées de Constantinople ; comme d'habitude il s'est rendu à la mosquée Hamidié, située tout auprès de Yldiz-Kiosk. Toutefois, la sortie du sultan pour le selamlük d'hier a été exceptionnelle, et on peut même dire grandiose, à cause de l'énorme concours de peuple, des

acclamations enthousiastes de la foule et des troupes.

Les mesures d'ordre, jusqu'ici minutieuses et sévères, qui tenaient les curieux fort loin du cortège et de la voiture du sultan, ont été suspendues hier. La foule, qu'on peut évaluer à cinquante mille personnes environ, a eu toute la liberté de s'approcher du sultan, qui a fait le trajet debout dans sa voiture.

Le cordon militaire formant ordinairement la haie devant le public était, en grande partie, placé en arrière. Des généraux et d'autres officiers invitaient la foule à s'approcher du sultan pour acclamer le père de la Constitution.

Les acclamations par lesquelles le sultan fut accueilli ressemblaient à un ouragan dont le déchaînement se renouvellerait sans cesse.

Les cris de « Vive le Sultan ! Vive la Constitution ! Vive l'armée ! » se répétaient sans fin.

Abdul Hamid, visiblement touché, souriait, levant continuellement la main pour saluer.

Beaucoup de Turcs et de femmes pleuraient.

Les cris continuèrent pendant que le sultan était à la mosquée. Ils se renouvelèrent lorsque le sultan sortit et retourna à Yldiz-Kiosk.

A l'aller, Abdul Hamid avait à ses côtés le grand-vizir et le ministre de la guerre, et au retour, son fils favori, le prince Burhan eddine, et le ministre de la guerre.

Selon des informations turques, le sultan, au moment d'aller au selamlük, serra la main des élèves militaires qui lui firent une ovation enthousiaste.

Lorsqu'il fut rentré de la mosquée, le sultan resta un quart d'heure à la fenêtre du palais et salua la foule.

Ismaïl pacha, qui voulait aller au palais pour assister au selamlük en qualité d'aide de camp, en fut empêché par les officiers de service, qui lui firent observer qu'il n'avait plus rien à faire au palais.

Après le selamlük, Abdul Hamid a reçu en audience collective les représentants du corps diplomatique.

L'ambassadeur d'Italie a, au nom de ses collègues, félicité le souverain d'avoir remis en vigueur la Constitution. Le sultan a remercié et a exprimé l'espoir de pouvoir compter sur l'appui des puissances.

L'ambassadeur de Perse a remis au sultan une adresse de la colonie persane de Constantinople. Le sultan, en remerciant, a chargé l'ambassadeur de transmettre ses souhaits au chah de Perse et de lui faire le compte rendu des événements de ce jour.

Le ministre d'Allemagne et le ministre d'Angleterre ont également félicité le sultan.

Le sultan a reçu ensuite en audience particulière MM. Deffès, directeur général de la Banque ottomane, et Pissard, directeur général de la Dette publique.

Péra, le 1<sup>er</sup> août, 1 h. 30.

Aux détails que je vous ai télégraphiés sur le selamlük, j'ajoute que le sultan s'est levé dans sa voiture pour répondre aux acclamations de la foule et a dit au grand vizir.

— Je suis très content de ces sentiments de dévouement de mes enfants.

« Puissent-ils être tous heureux. J'aime mon

peuple. Les traîtres me trompèrent jusqu'ici. Maintenant, je vivrai avec mon peuple et mon peuple avec moi.

« Je suis sûr de sa fidélité, de son dévouement, de sa loyauté. »

(Le Temps).

### L'Épuration.

Constantinople, 29 juillet.

Voyant leur situation gravement compromise, quelques-uns des hommes qui étaient les plus désignés à la colère populaire ont cherché leur salut dans la fuite ou ont demandé un refuge aux ambassades étrangères.

On dit que Sélim Melhamé pacha, chef du département des forêts, des mines et de l'agriculture, s'est embarqué, ce matin, au Bosphore, sur la chaloupe à vapeur de l'ambassade d'Italie et s'est rendu secrètement à bord du paquebot italien *Bosnia*, qui part aujourd'hui pour Brindisi.

D'autre part, on assure qu'Izzet pacha, secrétaire de la chancellerie impériale, envers qui l'opinion publique se montre très hostile, a quitté aujourd'hui Constantinople avec sa famille, pour se rendre en Syrie, son pays natal, après avoir été destitué. D'autres disent qu'il est envoyé par Abdul Hamid à l'inauguration du chemin de fer de la Mecque.

Quant à Hamdy bey qui, après avoir été désigné comme ministre de la police vient d'être privé de ces fonctions, il est envoyé comme général de brigadé et mutessarif à Dibra.

D'après les dépêches consulaires arrivées de Salonique, le mutessarif et Ibrahim pacha ont été chassés parce qu'ils n'avaient pas publié la Constitution qui venait d'être accordée.

Constantinople, 30 juillet.

La fuite de Sélim pacha Melhamé est confirmée.

La colonie italienne a protesté aujourd'hui contre l'attitude de l'ambassadeur, qui favorisa sa fuite dans la chaloupe de l'ambassade. Le Comité révolutionnaire a demandé par dépêche à M. Tittoni le rappel de l'ambassadeur. « Les bureaux du journal italien *La Turchia* seront saccagés, a menacé le Comité, si le journal ne dénonce pas en termes vigoureux la conduite de l'ambassadeur ».

Izzet pacha, deuxième secrétaire du sultan, l'un des membres les plus connus de la camarilla, a disparu aujourd'hui ; le Comité a eu beau déclarer que d'ici la réunion du Parlement il ne serait attenté à la liberté de personne, pris de peur, nombre de gens décampent.

Budapest, 1<sup>er</sup> août.

On télégraphie de Constantinople :

Le sultan a ordonné au ministre de la liste civile de préparer pour le Parlement le budget des dépenses du palais impérial. Une ordonnance spéciale prescrit de supprimer toutes les charges et tous les emplois inutiles de la cour. En outre, les traitements des fonctionnaires qui seront maintenus à leurs postes subiront une réduction d'au moins 25 à 30 pour cent.

Des personnes qui connaissent bien Yldiz-

Kiosk assurent que ces mesures, si elles sont réellement appliquées, produiront une économie d'environ vingt-cinq millions de francs par an. Rien que la police secrète du palais occupait 4,300 individus à Constantinople, dans les provinces et même à l'étranger et coûtait 16 millions annuellement.

Constantinople, 1<sup>er</sup> août.

On annonce maintenant que c'est le vali d'Andrinople, Ziker bey, qui a été nommé ministre de la police, et non pas Nazim bey.

On croit savoir où s'est réfugié Izzet pacha, l'ancien favori impopulaire d'Yldiz-Kiosk. Izzet pacha et son fils sont allés à l'ambassade allemande à Thérépia d'où, en se servant du yacht automobile de l'ambassade, ils ont, dit-on, gagné un vapeur roumain qui doit les conduire à Constanza.

En ce qui concerne la fuite de Sélim Melhamé, un communiqué officieux déclare qu'il a annoncé à la Porte qu'il se mettait en route pour aller dans une ville d'eaux en Europe.

Le communiqué ajoute qu'un personnage comme Sélim, dont les fonctions sont assimilées à celles d'un ministre de l'Etat, doit avoir l'autorisation impériale pour se rendre à l'étranger. Il ne l'a pas demandée.

En conséquence, dit le communiqué, Sélim ne mérite plus de remplir le poste de ministre, et il a été relevé de ses fonctions.

D'autre part, les Jeunes-Turcs exigent qu'une instruction soit ouverte contre les fonctionnaires prévaricateurs, et une liste de ceux-ci a été remise au grand-vizir. Elle contient plusieurs centaines de noms et mentionne un grand nombre de dignitaires du palais, plusieurs ministres et anciens ministres, ainsi que de hauts fonctionnaires civils et militaires.

On cite entre autres le ministre de la guerre, Riza pacha; le ministre de l'Agriculture, Sélim pacha Melhamé (on l'appelle à Constantinople « Malfamé ») et ses trois frères Habib, Nedjib et Youssouf; les chambellans Izzet pacha et Raghib pacha, le chef des espions du palais, Tcherkess-Mehmed pacha, figurent également sur cette liste.

Les Jeunes-Turcs demandent que tous ces fonctionnaires, ainsi que les fils de l'ancien ministre de la Marine, Hassan pacha, « le plus grand brigand de Turquie » soient déférés aux tribunaux et contraints de rendre gorge. Le grand-vizir a promis de transmettre leur demande au sultan.

En attendant, Kamil bey, fonctionnaire du service particulier du sultan, a reçu l'ordre de ne plus entrer dans le palais.

Le capitaine de vaisseau Sami bey, qui après l'exil de Féhmi pacha avait pris sa place, a été chassé du palais et du ministère de la Marine.

Enfin, sur l'ordre du sultan, les espions ne doivent plus venir à Yldiz-Kiosk.

Vienne, 2 août.

Les dernières nouvelles de Constantinople disent que le vapeur anglais *Maria*, ayant à bord Izzet pacha, a été arrêté par l'escadre turque à trois heures du matin dans les Dardanelles. Le consul britannique, qui s'est rendu à bord, a parlé à Izzet, déclarant qu'il attendrait des instructions de son ambassadeur.

Le journal officiel *Idkam* a relaté cet incident, disant qu'il serait réglé suivant les lois internationales.

Les manifestations contre Izzet pacha continuent et on craint que si l'extradition était accordée, il ne soit lynché par la populace. Le Comité d'Andrinople pour l'unité et le progrès publie de nouvelles déclarations donnant des assurances formelles de loyauté du sultan.

(Daily Telegraph).

### Méfiances et Réserves.

Constantinople, via Sofia, 31 juillet, 11 h. 10

Des bruits inquiétants de réaction et d'ouverture des prisons pour tous les condamnés de droit commun ayant couru parmi les Européens, je suis allé au journal *Serveti Funoun*, qui se trouve en face de la Sublime Porte, et qui, plus encore que *l'Idkan*, est le centre de l'action jeune turque.

Son directeur, Ihsan bey, au visage amaigri, très énergique, aux yeux brillants de fièvre, me dit avec exaltation :

— Monsieur, vous voyez un homme qui n'a pas mangé, pas dormi, qui ne s'est pas dévêtu depuis six jours.

« En ce moment même, nous luttons pour abattre définitivement la réaction. Restez parmi nous, vous jugerez de notre œuvre et pourrez ainsi rectifier l'opinion de certains journaux étrangers.

« Quant aux ministres, inutile que vous les voyiez; ils n'ont rien à dire. Le gouvernement, c'est nous.

Il me présenta alors un des dirigeants du parti, le conseiller d'Etat Safvety zia bey, qui m'a fait les déclarations suivantes :

— Vous avez vu combien notre mouvement est pacifique. Nous continuerons d'autant plus à agir ainsi que nous sommes les plus forts.

« Nous ne désirons pas de représailles. Nous dédaignons les puissants d'hier, qui sont aujourd'hui sous nos pieds.

Justement, à cet instant, passe en voiture, se rendant à la Sublime-Porte, le maître de la police Hamdi Bey, dont la révocation demandée par les Jeunes-Turcs fut faussement annoncée. Cet homme qui fut le chef des espions et l'un des auteurs responsables du régime de terreur, passe au milieu de la foule qui stationne dans la rue sans soulever le moindre cri. Mon interlocuteur me dit encore :

— Nous poursuivrons notre œuvre avec calme, mais fermement.

« Nous obtiendrons toutes les destitutions nécessaires. Nous voulons aussi que l'armée prête serment à la Constitution. Nous l'obtiendrons d'autant mieux que l'armée est avec nous.

« Quant au sultan nous ne voulons pas porter atteinte à son prestige de kalife, mais il devra s'enfermer dans son rôle constitutionnel. Nous ne désirons pas sa déposition. Nous nous offrirons le luxe de le garder. C'est, du reste, un homme d'expérience en matière d'affaires extérieures.

« Enfin nous préférons avoir comme souverain notre vaincu que de nous donner un nouveau maître.

En terminant cet entretien, il ajouta :

— On jugera à l'œuvre ceux qui viennent d'être appelés au pouvoir. La Chambre élue contrôlera leurs actes et au besoin appliquera l'axiome : « A situation nouvelle hommes nouveaux ».

(Le Temps).

Andrinople, 1<sup>er</sup> août.

Dépêche de notre envoyé spécial. — Des délégations sont arrivées ici de Serrès et de Salonique pour voir si le deuxième corps d'armée était d'accord avec le troisième pour défendre la Constitution. Ayant acquis cette conviction, ils sont repartis pour Serrès sans pousser jusqu'à Constantinople, comme ils en avaient l'intention.

Ils décideront à Salonique s'ils doivent envoyer une délégation dans la capitale ou s'ils doivent marcher à la tête des troupes.

La situation est très différente ici de celle de Constantinople.

Le mouvement y affecte un caractère beaucoup plus révolutionnaire. On demande non pas la Constitution de 1876, mais la Constitution belge avec le suffrage universel, ce qu'ils appellent notre Constitution.

Quand arrivèrent les délégations de Salonique, Serrès et Monastir, le commandant gouverneur de la place et le commandant de corps d'armée furent contraints de venir assister à la réception, devant le front des troupes. Un officier de la délégation déchira le drapeau qui portait l'inscription : « Vive le sultan ».

On interdit même la marche nationale *Hamidié*.

Le Comité déclare au gouverneur et au commandant de corps qu'ils n'étaient plus en fonctions, puis leur fit jurer sur le Coran fidélité à la Constitution et aux ordres des Comités. C'est seulement après que ce serment eût été prêté que le gouverneur et le commandant de corps furent déclarés rétablis dans leurs fonctions.

Le capitaine Rushen, de l'état-major, un des chefs de la délégation, fit un discours très violent.

« Nous voulons que l'on sache que ce n'est pas le sultan qui a octroyé la Constitution, mais que c'est l'armée qui l'a conquise. »

Il ajouta en tirant son sabre :

« Ceci n'est qu'un simple morceau d'acier, mais avec lequel on peut aussi faire tomber une tête de sultan. »

Lorsque, mercredi, l'introduit des ambassadeurs vint au devant de l'ambassadeur d'Angleterre, le Comité le chargea de dire au sultan que le deuxième, le troisième et le quatrième corps d'armée étaient prêts à marcher sur Constantinople pour faire respecter la Constitution.

Constantinople, 1<sup>er</sup> août.

Les journaux turcs annoncent que l'amnistie pour les crimes de droit commun est étendue à tout l'empire.

Plusieurs personnes qui se trouvaient dans la prison de Stamboul en état d'arrestation préventive ont réussi à s'échapper.

Une édition extraordinaire des journaux turcs annonce officiellement que l'iradé concernant la suppression de la police secrète a été

exécuté conformément à la décision du Conseil des ministres.

Pour les recherches relatives aux affaires secrètes il existe des fonctionnaires spéciaux qui devront être absolument honnêtes et qui, au besoin, auraient mission d'opérer ces recherches sans attenter à l'honneur et sans exercer de surveillance.

Jeunes-Turcs et gouvernementaux se renvoient la responsabilité de la mise en liberté inexplicable des 950 détenus de droit commun de la prison centrale de Constantinople. Les Jeunes-Turcs y voient une intervention du palais et soupçonnent les réactionnaires de vouloir constituer une bande noire pour provoquer des désordres qu'on attribuerait ensuite au peuple.

Une députation de journalistes et de jeunes-turcs s'est rendue chez le grand-vizir pour protester contre cette mesure de clémence générale.

Saïd pacha a répondu qu'il prenait leur requête en considération.

Constantinople, *viâ* Sofia, 2 août.

Il est nécessaire de donner après une semaine un tableau de la situation, malgré la difficulté provenant de l'extrême confusion de l'heure présente. A cet égard, il y a deux opinions. Celle des Jeunes-Turcs, partagée par la majorité des Ottomans libéraux, que j'ai déjà signalée, est entièrement optimiste; elle ne redoute aucune complication, ni obstacle. Au contraire, beaucoup d'étrangers, vieux résidents connaissant bien le pays, éprouvent depuis deux jours de l'inquiétude, et tout en étant convaincus du triomphe final du parti constitutionnel, ils appréhendent des journées de troubles. Entre ces deux opinions, il est difficile de se prononcer, mais il est possible d'indiquer quelques précisions qui donneront une idée exacte de l'état des choses. La Constitution paraît définitivement acquise; il semble impossible que la réaction puisse conserver quelque espoir. La grande majorité des Ottomans, même ceux qui appartiennent au personnel du régime antérieur, acceptent sans réserve le fait accompli; enfin l'attitude de l'armée donne à cet égard toute garantie.

Les Jeunes-Turcs parviennent peu à peu, malgré des résistances sourdes, à nettoyer Yldiz-Kiosk de la camarilla qui conseillait le sultan d'une manière si funeste. La fuite de Sélim pacha, la révocation cette fois certaine du maréchal Zeki pacha et de Hamdi, maître de la police, enfin la disparition d'Izzet pacha sont des résultats significatifs. Voilà les faits qui peuvent donner raison aux optimistes. Mais d'autres faits justifient un certain pessimisme. Depuis deux jours, l'aspect de Péra a changé; on remarque de nouveau beaucoup de figures louches; signe certain que les espions n'ont pas complètement disparu. Le jardin des Petits-Champs, qui est une sorte de club des Feuillants, est plein tous les soirs d'agents provocateurs. On y a entendu certains discours étranges. Hier soir, un orateur officier a été appréhendé et violemment expulsé par d'autres officiers. Depuis la libération des prisonniers de droit commun, la sécurité est moindre. Des incidents caractéristiques se sont produits où

des individus bizarres ont eu une attitude très provocante à l'égard des Européens. L'absence de véritable gouvernement et de police rend la chose inquiétante.

Au point de vue politique aussi, la situation pourra se troubler. Déjà se forment des partis entre lesquels des conflits pourront se produire. Des renseignements particuliers me permettent d'en donner une énumération. Les Ottomans appartenant au monde officiel et qui affichent aujourd'hui leur libéralisme ont pour organe le *Serveti Funoun*, qui paraît avoir l'ambition de prendre la tête du mouvement.

Ce groupe, qui est en réalité composé de ralliés, représente, si on peut dire, le « centre » des régénérateurs. De même l'*Ikdamet*, le *Seba*. Le Comité « Union et Progrès », dont la direction est à Salonique, et qui est seul auteur du mouvement, a, à Constantinople, un Comité subordonné. Mais jusqu'à aujourd'hui, il n'avait pas d'organe ici. L'apparition du *Tanine* (Echo), ce matin, semble combler cette lacune. Ses rédacteurs sont des membres du Comité qui reçoit sa direction de Salonique et a pour chefs Niazi bey, Enver bey, etc.

Dans un mois paraîtra le journal officiel du parti, sous le titre de *Schoupa i Ummen* (Conseil national). Ce groupe, le plus puissant, le plus actif, le seul organisé secrètement depuis plusieurs années, représente une opinion plus avancée; ce sera la gauche, et il poursuivra sans doute la conquête du pouvoir contre les libéraux conservateurs qui l'occuperont tout d'abord.

Pour être complet, il faut encore mentionner le Comité « Progrès » formé par le prince Sabah eddine, qui n'a pas pris part aux événements de Macédoine entièrement dus à « Union et Progrès ».

Ainsi se dessinent déjà les groupes et partis entre lesquels l'entente absolue ne régnera peut-être pas longtemps.

### Le Manifeste du 2 Août.

Constantinople, 2 août.

Vers minuit, on a distribué un « Hati-Houmayoun », manifeste du Sultan, relatif à la Constitution.

Le Sultan y rappelle les Constitutions données par son père et par lui-même; il relève qu'hier, au moment où il reçut les félicitations des ambassadeurs des puissances et des représentants politiques, il a déclaré qu'aucune atteinte ne sera faite dorénavant, à aucun moment et d'aucune manière, à l'application de la Constitution.

Relevant la nécessité que tous les individus de l'Empire jouissent sur un pied de parfaite égalité de la pleine protection du droit en vertu des dispositions des lois naturelles et des lois en vigueur, le Sultan déclare :

« Contrairement à notre intention, ces principes ont faibli en certains endroits. Pour assurer l'état de choses actuel et l'avenir, il a été reconnu urgent de confirmer les principes du droit commun et des devoirs du gouvernement et de les compléter sur les points suivants :

1° Tous les sujets ottomans sans distinction de race ni de religion, possèdent leur liberté personnelle et sont égaux en droits et en charges;

2° Personne ne peut être sans motif légal questionné, arrêté, emprisonné, ni puni d'une autre manière;

3° Les tribunaux extraordinaires sont interdits. Il est défendu de citer personne en dehors du département ou du tribunal compétent;

4° Le domicile de tout individu est inviolable. On ne peut entrer dans aucune maison ni surveiller aucune demeure autrement que selon les stipulations de la loi;

5° Les fonctionnaires nobles ou autres ne peuvent poursuivre personne d'une autre manière que celle stipulée dans la loi;

6° Nos sujets ont le droit de résider où ils veulent et de se réunir avec les gens qu'ils veulent;

7° Les journaux ne peuvent être soumis au contrôle du gouvernement avant d'être imprimés : les lettres des journaux ne peuvent être interceptées à la poste;

Les délits de presse sont examinés par les tribunaux ordinaires;

8° L'instruction est libre;

9° Ce paragraphe établit la responsabilité des fonctionnaires; ils ne sont pas obligés d'obéir aux ordres en dehors des lois. Personne ne peut être nommé à un poste contre sa volonté;

10° Le grand vizir choisira et soumettra à la sanction du Sultan les ministres, en dehors du Sheik-ul-Islam et des ministres de la guerre et de la marine; il choisira aussi les représentants diplomatiques, les valis, les membres du Conseil d'Etat, avec le consentement du ministre des affaires étrangères et respectivement du ministre de l'intérieur et du président du Conseil d'Etat en ce qui les concerne.

Les articles 11 et 12 fixent les principes du service intérieur des fonctionnaires.

L'article 13 concerne le budget des recettes et des dépenses ordinaires et extraordinaires qui sera en tous cas publié textuellement au commencement de chaque année financière, comme aussi le budget de chaque département et de chaque vilayet.

14° Après la revision des lois et règlements existants, concernant l'organisation et les attributions des ministères ou des vilayets, des projets de loi sur la modification de ces lois et règlements selon les besoins actuels, seront préparés afin d'être présentés à la Chambre des députés qui se réunira prochainement.

15° « Comme le plus grand moyen de force de l'empire réside dans mon armée, nous désirons formellement le progrès de l'armée et le perfectionnement des armes et de l'équipement; nous avons donné à ce sujet des ordres spéciaux au ministère de la guerre. »

Enfin, le Sultan charge le grand-vizir de soumettre à sa sanction la formation du nouveau Conseil des ministres et l'invite à consacrer ses efforts et ceux de ses collègues à exécuter les instructions qui précèdent et à veiller à la bonne marche des affaires de l'Etat. Que Dieu lui accorde le succès !

### Le Nouveau Ministère.

Constantinople, 2 août.

Les ministres de l'intérieur, des travaux publics et des postes et télégraphes ayant donné leur démission, le ministère était à reconstituer

entièrement. Les journaux publient la liste officielle des nouveaux ministres.

Le cheik-ul-islam reste à son poste. Le ministre de la justice Abdourrhaman pacha est nommé ministre sans portefeuille; Hassan Fehmi pacha, président du Conseil d'Etat, est nommé ministre de la justice; Turkhan pacha est nommé président du Conseil d'Etat; Kiamil pacha reste ministre sans portefeuille; Tewfik pacha, ministre des affaires étrangères; Omer Rouchdi pacha, ministre de la guerre; Rami pacha, ministre de la marine.

Mehemet Ali, sous-secrétaire d'Etat du grand-vizir, devient ministre des fondations pieuses; Hakki pacha devient ministre de l'instruction publique; Hassan Akif est nommé ministre de l'intérieur; Tewfik, chef du département de la Porte, ministre de l'Agriculture et des mines, en remplacement de Sélim pacha Melhamé, qui a pris la fuite, abandonnant son poste; Zia pacha, ancien ambassadeur à Vienne, devient ministre du commerce; Naoum pacha (catholique), jusqu'ici sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, passe au ministère des travaux publics et des constructions; Raghib bey, sous-secrétaire aux finances, devient ministre des finances. Keouf pacha, dernier vali de Salonique, est nommé préfet de Constantinople.

D'autres importantes nominations sont celles de Zia bey, qui devient mioustechar du grand-vizir, et Atta pacha, directeur général des postes et télégraphes.

Saïd pacha reste grand vizir.

L'impression est que le nouveau cabinet est transitoire; quelques nominations prêtent même à la critique. On est surpris du maintien du ministre de la marine, après la manifestation hostile dirigée contre lui par les officiers de marine.

Constantinople, 3 août.

La presse critique vivement la composition du nouveau cabinet; plusieurs membres auraient déjà démissionné. La retraite de Saïd pacha est probable et un nouveau cabinet serait formé sous la présidence de Kiamil pacha.

Dans le public, en effet, et en particulier parmi les officiers et les Jeunes-Turcs, on se montre assez mécontent de la reconstitution du ministère. On reproche au grand-vizir d'avoir compromis la situation en ne choisissant pas des ministres parmi les fonctionnaires jeunes, Hakki bey, par exemple, qui commandait la flotte envoyée contre Samos et aurait fait, dit-on, un excellent ministre de la Marine.

A la Porte, on assure d'une manière décisive que Naom pacha a démissionné. Le ministre de l'intérieur, ayant quatre-vingts ans, aurait la même intention.

A la Porte également, d'autres cercles turcs disent que le cheik-ul-Islam démissionnerait aussi ou même qu'il l'aurait déjà fait.

A six heures du soir des manifestations bruyantes ont eu lieu dans les rues; elles semblent pour la plupart avoir cessé grâce à l'influence et à la discipline des Jeunes-Turcs et des officiers; toutefois les rues sont très animées, mais les esprits ne sont pas très excités et on ne craint pas de désordres.

Constantinople, 3 août.

Ce matin sont arrivés Hakki bey, Djemal bey, Nedjib bey, Telat bey, Rahmi bey, Djavid bey et Hussein bey, délégués du Comité ottoman « Union et Progrès ».

Après une visite à Hakki bey, ministre de l'instruction publique, ils se sont rendus à la Sublime Porte, où ils ont longuement conféré avec le grand-vizir.

Le ministère, à peine constitué, est sur le point de tomber. Deux démissions sont certaines déjà: celles du ministre de l'intérieur Akif pacha et celle de Naoum pacha, ministre des travaux publics.

On annonce aussi comme très probable celle du cheik-ul-Islam.

La conférence entre les délégués du parti jeune-turc et le grand-vizir aura pour résultat probable de grands changements.

(Le Matin).

### Essais de Réaction.

Andrinople, 2 août.

Brusquement, vers midi, le bruit a couru dans les casernes que le sultan avait été assassiné hier, pendant la cérémonie du selamlik ou que, tout au moins, son existence serait menacée. Les soldats sont sortis des casernes baïonnette au canon; ils ont menacé et housculé le colonel Galib et les chefs des Comités jeunes-turcs qui s'opposaient à leur sortie. Ils se dirigèrent en désordre vers la gare, qui est située à cinq kilomètres de la ville; à leur tête étaient des prêtres musulmans.

On affirme aussi que quelques officiers, qui ne font pas partie du Comité, dirigèrent le mouvement.

Les soldats arrachent les insignes des constitutionnels et se répandent en menaces contre les ennemis du sultan; ils demandent des trains spéciaux pour aller à Constantinople voir le sultan et le défendre.

Les habitants sont terrorisés et les magasins fermés. Quelques personnes se sont réfugiées au consulat de France.

Au gouvernement militaire, un certain nombre d'officiers et quatre soldats sont venus en délégation, mais toujours en armes.

Ils ont annoncé au maréchal qu'ils avaient télégraphié au sultan pour lui demander de venir à Constantinople.

Le sultan a répondu qu'il remerciait les troupes fidèles, mais qu'il était inutile de venir à Constantinople.

Le commandant militaire d'Andrinople a reçu la délégation et ordonné aux troupes de rentrer dans les casernes en bon ordre. (Le Matin).

Constantinople, 3 août.

Les trois cents soldats arrivés cette nuit ont été désarmés à Hadem kenî et conduits à Sanstefano où ils furent embarqués à bord d'un vapeur spécial qui les débarqua à Bechiktache. De là, ils furent dirigés sur Yldiz-Kiosk, accompagnés par le ministre de la guerre.

Le sultan les reçut et leur adressa de bonnes paroles; il leur fit remettre quelque argent et ils furent ramenés à Sanstefano d'où, par train spécial, ils reprirent le chemin d'Andrinople.

Andrinople, 3 août.

Les troupes insurgées, qui avaient quitté la ville et s'étaient enfermées dans une caserne située près de la gare et défendant la route, sont au nombre de trois mille environ; elles sont composées en majorité de soldats arrivés au terme de leur période de service et réclamant la liquidation de leur solde.

Ce sont un prêtre et un capitaine qui ont provoqué le mouvement. Le second, effrayé des conséquences, voulut arrêter la manifestation, mais il faillit être tué.

Les insurgés ont pris pour chefs une Commission de dix sergents; c'est le seul pouvoir auquel ils obéissent; un officier est parmi eux qui expédie les dépêches et écrit sous leurs ordres: plus prisonnier que maître, il est sans armes.

L'ordre le plus parfait règne, rien n'a été pris qui n'ait été payé; un soldat, qui avait volé une pastèque, a été puni par ses camarades de quarante coups de baton.

Pendant toute la matinée, des soldats massés devant la gare attendent les trois cent cinquante délégués partis à Constantinople. Ces régiments sans officiers défilent superbement, drapeaux déployés, musique en tête.

Le bruit s'étant répandu que quarante mille Bulgares étaient mobilisés sur la frontière, les soldats déclarent qu'ils défendront le sultan contre les Bulgares comme ils l'auraient défendu contre les révolutionnaires.

La cause de ce mouvement est la hâte trop grande des délégués venus de Serrés, Salonique et Monastir.

L'état d'esprit du 3<sup>e</sup> corps d'armée, qui occupe ces villes, étant nettement antihamidien, ils ont voulu imposer cette mentalité au 2<sup>e</sup> corps, qui tient garnison à Andrinople et qui, jusqu'à la venue de la délégation, avait toujours crié: « Vive le Sultan! ». Ce sont les manifestations contre Abdul Hamid qui ont déchaîné la tempête.

A une heure de l'après-midi, les trois cent cinquante délégués sont rentrés de Constantinople. Ils ont été reçus à la gare par une délégation armée, avec musique et drapeaux.

Ils portaient les mêmes insignes des constitutionnels qu'ils avaient arrachés deux jours plutôt et dont on n'apercevait plus aucun depuis lors, et brandissaient un drapeau portant l'inscription: « Liberté, Justice ».

Ils ont été accueillis par des cris de: « Vive le Sultan! »

Ils apportaient la nouvelle que le sultan aurait envoyé son salut impérial à ses troupes et aurait ajouté:

« — Je veux que vous marchiez avec mon peuple, la main dans la main et que vous obéissiez à vos officiers. »

Il les aurait priés aussi de dire à leurs camarades qu'il envoyait à Andrinople quarante mille livres turques pour payer l'arriéré de solde et qu'ils seraient libérés lundi.

La nouvelle a produit ici un effet considérable. On y voit l'assurance de la Constitution et une garantie pour l'avenir.

La population est à peu près rassurée. Le Comité « Union et Progrès » a repris quelque autorité.

(Le Matin).

## LA QUINZAINE

### En pleine révolution

Les représentants des partis d'opposition de l'empire ottoman réunis à Paris, du 27 au 29 décembre, terminaient leur déclaration par ces paroles prophétiques :

« *Le régime hamidien périra dans un avenir prochain si tous ceux qui souffrent par lui ont, comme nous l'avons, la ferme volonté de l'abattre. C'est une muraille croulante qu'il suffira de pousser d'un coup d'épaule pour faire entrer à flots, dans l'empire délivré, la sainte lumière de la liberté et de la justice.*

» *Vive la solidarité des nations jusqu'ici désunies !*

« *Vive l'union des forces révolutionnaires !* »

La tactique de la Fédération révolutionnaire était admise alors par les plus modérés des Jeunes-Turcs. L'action engagée par les officiers turcs de Macédoine à eu des résultats immédiats et sous la poussée de la révolution menaçante, des résolutions décisives ont été imposées et arrachées au souverain défaillant. Une partie du programme commun est dès maintenant réalisée ou du moins promise est faite qu'elle le sera. Ce programme dont la mise en vigueur devait être assurée par tous les moyens comportait trois points :

1° Abdications du sultan Abdul-Hamid;

2° Changement radical du régime actuel;

3° Institution d'un régime représentatif (Parlement).

Il est donc naturel que, lors des premiers événements, le Comité de la Fédération Révolutionnaire Arménienne agissant à Constantinople ait formulé ses désirs et rappelé les engagements pris :

« *Le Comité exécutif de la Fédération Révolutionnaire Arménienne agissant à Constantinople a demandé des garanties solides pour l'application du régime constitutionnel. Les révolutionnaires arméniens déclarent soutenir de toutes leurs forces les décisions du Congrès de Paris en 1907, avec participation des Comités arméniens, jeunes-turcs et d'autres partis. Les cercles ré-*

*volutionnaires n'ont pas confiance dans Abdul-Hamid, dont l'abdication fut demandée par le Congrès. La lutte de tous les partis militants recommencera avec violence si le gouvernement hamidien ne tient pas à satisfaire les revendications de tous les peuples de l'empire ottoman et essaie de renouveler le jeu de 1876.* »

Depuis la date où cette résolution fut prise, la victoire du Parti Jeune-Turc, non encore définitive, s'est confirmée. La Constitution a été promulguée à nouveau; la foule a envahi, pour la première fois depuis trente ans, le jardin-prison d'Yldiz; quelques-uns des principaux coupables ont été éloignés; une partie des prisonniers a été mise en liberté; enfin, le 2 août, un Hatt-Humayoum a précisé quelques-unes des améliorations qu'exigeait une opinion publique à juste titre soupçonneuse. Le droit de tous les sujets de l'Empire à une parfaite égalité a été assuré, et en même temps il était reconnu « que ces principes ont faibli en certains endroits ». Il faut entendre par cet euphémisme, les massacres d'Arménie et de Macédoine et le régime d'oppression et de terreur auquel étaient soumis tous les sujets ottomans, chrétiens et musulmans, civils et militaires, ouvriers et paysans. Des garanties primordiales sont promises : plus d'arrestations arbitraires, plus de tribunaux extraordinaires; inviolabilité du domicile; droit de circuler et de se réunir où que ce soit et avec qui que ce soit; liberté de la presse et de la correspondance privée; suppression de la censure; liberté de l'instruction. En outre, le grand-vizir choisira les ministres, sauf ceux de la guerre et de la marine, et des réformes administratives seraient élaborées et présentées à la future Chambre.

Telles sont les plus récentes concessions du gouvernement officiel. Mais ce gouvernement officiel n'est plus en ce moment qu'une apparence légale et si le parti Jeune-Turc ne lui laisse pas reprendre une dangereuse vitalité, la parole de l'un des chefs du mouvement qui déclare garder le souverain par une sorte de luxe se trouvera à bref délai pleinement réalisée : « Le gouvernement, c'est nous. »

C'est donc à ce parti que ceux qui furent et demeureront ses alliés loyaux pendant la lutte demanderont l'exé-

cution des promesses faites et cela dans l'intérêt commun. Rahmi-bey, chef de la délégation Jeune-Turque à Constantinople a terminé un entretien avec le correspondant du *Temps* par un appel à la sympathie des Européens qui depuis longtemps s'intéressent au sort des populations de Turquie :

« Enfin, en terminant, je vous demande de dire que nous prions les écrivains français qui ont défendu la cause des Grecs, des Arméniens, des Bulgares, de penser aussi à nous, Turcs; car nous avons également beaucoup souffert. C'est un appel que nous leur adressons du fond du cœur. »

C'est de grand cœur aussi que les sympathies de *Pro Armenia* sont dès longtemps assurées au peuple turc, qui ne fut jamais ici rendu solidaire des crimes commis par ses gouvernants. Les meilleurs de ses fils tiennent actuellement entre leurs mains viriles le sort de ce peuple redevenu maître de ses destinées. La justice et la sagesse leur commandent de réparer au plus tôt et d'éviter dans l'avenir les fautes qui ont failli amener la disparition même de l'empire ottoman.

En ce qui concerne plus particulièrement les Arméniens, on ne sait rien encore de ce qui se passe dans les provinces et comment y a été proclamé et institué le nouveau régime. Il appartient au parti vainqueur de faire libérer partout les prisonniers politiques arméniens; il lui appartient de faire supprimer toutes les mesures d'exception prises contre eux; il lui appartient, non pas d'exercer de vaines représailles, mais, par exemple à Van et à Khatchen, de faire révoquer à tout le moins les fonctionnaires coupables qui ont organisé les derniers massacres. Il lui appartient enfin de rendre possible le retour des Arméniens, émigrés en Russie, dans leurs villages, et de leur restituer les terres dont ils ont été spoliés, avant que les neiges d'hiver n'aient fermé les routes et rendu le rapatriement impossible.

Ce sont là les garanties primordiales et les satisfactions légitimes et modérées qui doivent être accordées aux Arméniens. Du même coup, en respectant ainsi la lettre et l'esprit des traités internationaux, les triomphateurs d'hier s'acquerront les sympa-

thies de l'Europe libérale ou augmenteront celles qui leur sont déjà acquises. L'instinct puissant des foules turques qui les poussait à acclamer le nouvel ambassadeur d'Angleterre montre qu'elles ont en effet l'espoir d'être soutenues dans leur effort vers le mieux, par les gouvernements de justice et de liberté. En enlevant tout prétexte à des interventions du dehors par la suppression des abus anciens, les Jeunes-Turcs rendront plus stable le régime de la liberté reconquise.

Un large crédit de confiance leur est ouvert. Qu'ils en usent sans tarder pour le bien commun et qu'ils déjouent, en profitant de l'élan actuel, les calculs des politiques trop habiles qui savent trop souvent endormir, au lendemain des plus belles révolutions, les ardeurs généreuses et les énergies efficaces. Leur salut et le salut de tous est à ce prix : leurs amis d'Europe sont prêts à seconder leurs efforts et les aideront, comme par le passé, sans faiblesse et sans défaillance, de toute leur énergie au service des justes causes.

P. QUILLARD.

---